



Eh bien parlez maintenant ! Acte II

publié le 20/02/2020

Descriptif :

Mardi 18 février se déroulait la deuxième phase du concours d'expression orale Dire pour convaincre organisé par l'AMOPA 17 (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) et le Conseil Général de Charente-Maritime.

[lire la suite...](#)

Mardi 18 février se déroulait la deuxième phase du concours d'expression orale Dire pour convaincre organisé par l'AMOPA 17 (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) et le Conseil Général de Charente-Maritime.

Les sept élèves de 3ème Marine sélectionnés se sont présentés devant un jury composé de Madame LEPESANT Catherine (Direction académique) et Messsieurs ROGEON Jean-Claude (AMOPA 17), TRAVAILLE Christian (AMOPA 17), MARIEU Gérard (AMOPA 17 et Légion d'Honneur) et PROUST Gérard (Légion d'Honneur). Quentin, Marie, Elisa, Lalie, Justine, Luna et Emmy se sont exprimés sur le sujet : Dire pour être, pour partager, pour réussir.

Ce sont des discours de grande qualité tant sur le plan de l'argumentation que de la prestation orale qui se sont fait entendre. Encore de belles performances saluées unanimement par le jury et le chef d'établissement, Mr MORIN !

Les prestations filmées seront confrontées à celles des autres concurrents du département afin que le jury puisse établir le palmarès départemental. Nous attendons avec impatience le vendredi 10 avril, jour de la proclamation des résultats à la Maison du Département de La Rochelle où une cérémonie officielle sera organisée. Le finaliste concourra pour la phase nationale à Paris.

Quels que soient les résultats, c'est déjà une victoire ! En effet, ce projet aura permis aux élèves de s'enrichir à bien des égards. Il aura en outre aidé certains à gagner en confiance en leur montrant qu'ils sont capables d'atteindre des sommets auxquels ils ne pensaient pouvoir prétendre. Ils ont agi ; ils ont partagé ; ils ont réussi ; ils se sentent être. Merci à eux et à leur engagement !

N'oublions pas les autres élèves de la classe qui ont composé sur le même sujet et se sont exprimés au même moment devant un autre jury composé de Mme RODRIGUES (gestionnaire), Mme CHEVALLEREAU (agent), Mme TAILE (déléguée des parents d'élèves), Mme MORGAN (élue locale), Mme BOULOGNE (professeure documentaliste), Mme DUTREUIL (professeure d'anglais) et Mr ROUSSEAU (CPE).

Projet porté par Mme DELUBRIAC, professeure de Lettres

Portfolio

